

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 10 avril 2019

Objet

**Budget primitif
2019 –vote des
autorisations de
programme et
crédits de
paiement (APCP)**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 avril 2019 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN,
Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme LAQUIEZE,
Mme LOUKOMBO SENGAL, M. MEYRE, M. BAGILET, Mme LARUE,
M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT,
M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS, M. LEY**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. CAVALIERE à Mme N. LACUEY
Mme MILLORIT à Mme GRANJEON
Mme BONNAL à M. BOURIGAULT – M. DANDY à M. NAFFRICHOUX
M. RAIMI à Mme COLLIN – M. LERAUT à M. DROILLARD
Mme FEURTET à M. ROBERT**

Absents :

M. BELLOC

M. Philippe VERBOIS a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que certaines opérations d'investissement font l'objet d'une gestion selon les modalités prévues à l'article L2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales en Autorisation de Programme Crédit de Paiement (APCP),
 Il est proposé, de modifier les APCP comme suit :

Rénovation de l'Ecole Blum - Opération n° 1509

Autorisation de programme	2 782 423,97
Réalisé 2015	4 730,35
Réalisé 2016	29 693,62
Réalisé 2017	100 174,52
Réalisé 2018	86 221,64
Crédits de paiement 2019	796 674,22
Crédits de paiement 2020	1 764 929,62

Observations :

- appels d'offre infructueux décalant de 6 mois le démarrage des travaux

Plan de gestion du parc des coteaux - Opération n° 1802

Autorisation de programme	40 000,00
Réalisé 2018	0,00
Crédits de paiement 2019	28 000,00
Crédits de paiement 2020	12 000,00

Observations :

- Aucune facture reçue en 2018,
- Nouvelle répartition des crédits de paiement en fonction de l'avancée des premières études.
- Début de mise en œuvre opérationnelle en 2019

Acquisition et le réaménagement du domaine de Sybirol – opération n°1301

Autorisation de programme	1 240 130,73
Réalisé 2013	14 888,41
Réalisé 2014	370 832,20
Réalisé 2015	15 146,57
Réalisé 2016	155 218,61
Réalisé 2017	476 093,46
Réalisé 2018	197 805,94
Crédits de paiements 2019	10 145,54

Observations :

- solde des factures et révisions de prix
- augmentation de l'AP de 450,73 €

Chemin des petits pas – Opération 1503

Autorisation de programme	30 811,91
Réalisé en 2015	6 309,96
Réalisé en 2016	4 320,00
Réalisé en 2017	3 600,00
Réalisé en 2018	16 397,25
Crédits de paiement 2019	184,70

Observations :

- Paiement d'une dernière facture arrivée tardivement, avant clôture de l'APCP
- Diminution de l'AP de 1 418,05 €

Maillage sportif - Opération n° 1505

Autorisation de programme	138 265,10
Réalisé 2016	0,00
Réalisé 2017	7 989,10
Réalisé 2018	38 689,62
Crédit de paiement 2019	91 586,38

Observations :

- Report de facturation de 2018 sur 2019
- Augmentation de l'AP de 13 265,10 €, en fonction des choix faits sur les agrès sportifs

Parking de la Burthe - Opération n° 1701

Autorisation de programme	439 454,69
Réalisé 2018	6 838,00
Crédits de paiement 2019	432 616,69

Observations :

- La seconde phase d'études de cette opération a été réalisée en 2018 (la mission AVP a été validée par les élus en septembre). La dernière phase d'études (mission PRO) a fait l'objet d'un échange avec les élus en commission sport (18 septembre 2018) et commissions urbanisme-environnement réunies (24 janvier 2019). Cette dernière phase a été validée avec certaines adaptations à intégrer au projet (renforcement des aménagements paysagers, choix des revêtements, limitation du type de véhicule en fonction du gabarit...). Le programme d'aménagement ainsi défini, et les sondages de sol obligeant à un renforcement de la structure de chaussée ont donné lieu à une estimation détaillée d'un montant global (études et travaux) de 439 454,69 € TTC.
- La phase 1 d'aménagement a été lancée en février. Elle doit se terminer mi-avril. La phase 2 pourrait démarrer en juillet. L'objectif est de terminer les travaux en 2019.
- Augmentation de l'AP de 199 454,69 €

Opération n° 1801 « Chemin des écoliers »

Autorisation de programme	180 000,00
Réalisé 2018	8 502,00
Crédits de paiement 2019	73 228,70
Crédits de paiement 2020	98 269,30

Observations :

- Décalage de petits travaux de 2018 sur 2019

Opération n° 1803 « Fil vert 2 »

Autorisation de programme	1 354 000,00
Réalisé 2018	6 739,10
Crédits de paiement 2019	321 556,00
Crédits de paiement 2020	331 000,00
Crédits de paiement 2021	384 000,00
Crédits de paiement 2022	310 704,90

Observations :

- Report de facturation de 2018 sur 2019
- Nouvelle répartition des travaux

Aménagement du parc des coteaux et du fil vert - Opération n° 5001

Autorisation de programme	922 262,14
Réalisé en 2009	8 431,80
Réalisé en 2010	0,00
Réalisé en 2011	0,00
Réalisé en 2012	2 033,68
Réalisé en 2013	52 841,95
Réalisé en 2014	240 881,42
Réalisé en 2015	556 261,03
Réalisé en 2016	10 540,26
Réalisé en 2017	1 440,00
Réalisé en 2018	5 843,64
Crédit de paiement 2019	43 988,36

Observations :

- Report de facturation des études de 2018 sur 2019

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-3, et suivants et R2311-9 et suivants, L1612-1 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission des Ressources Humaines, Administration générale et Finances, Marchés Publics et nouvelles technologies réunie en date du 2 avril 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à mandater les dépenses en regard de la programmation ci-dessus récapitulée.

PRECISE que cette délibération pourra être modifiée ultérieurement en fonction des évolutions du dossier (aléas des coûts, des subventions, de chantier, économiques,).

DIT que les crédits de paiement 2019 sont inscrits au budget 2019.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 11 avril 2019

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : **32**
Pour : 26
Contre : 6 (Mmes HERMENT,
FEURTET, MM. VERBOIS, ROBERT, CALT,
LEY)
Abstention :



Le Maire,